

Il doit y avoir au moins uniformité dans une même école et, s'il est impossible d'obtenir l'uniformité dans tout le pays, on devra tendre du moins à s'en rapprocher le plus que l'on pourra. Il serait difficile de proscrire tout à coup des livres très répandus : cela n'a réussi nulle part ; mais il ne faut pas abandonner une réforme, parcequ'elle est difficile et demande du temps et de la réflexion. M. Regnaud, dans une allocution qui fut très bien goûtée de l'auditoire, s'étendit sur les avantages des associations d'instituteurs, surtout, lorsqu'elles sont attachées à une école normale. Les instituteurs doivent se trouver chez eux, à l'école normale, et y venir aussi souvent qu'ils le peuvent. (Vifs applaudissemens.)

M. le Surintendant, en résumant les débats, ne peut qu'applaudir à ce qui vient d'être dit par M. Regnaud. Les instituteurs sont en effet chez eux à l'école normale : ils ne doivent pas l'oublier et doivent considérer cette maison comme le chef-lieu de leur profession. Quant à la question qu'il a soumise, il est aisé de voir que l'assemblée est d'avis qu'un lieu de demander : *quelle est la meilleure grammaire à adopter ?* Il aurait dû demander : *quelles sont les meilleures grammaires ?* Il résulte, comme on le voit, quelque chose de bon d'une conférence : il lui est facile de voir maintenant que les instituteurs présents sont d'avis qu'il faudra autoriser l'usage de plusieurs grammaires parmi celles qui sont le plus répandues. Si, à cela, on ajoutait la recommandation d'une grammaire en particulier, sans obligation cependant, on aurait bien vite atteint toute l'uniformité désirable. Il y aurait de cette manière trois catégories de livres : les livres prohibés, les livres autorisés, et les livres recommandés. Il ne manquera point de donner toute son attention à la question ainsi posée, et il félicite l'assemblée sur ce qu'en si peu d'instans une question, qui d'abord paraissait si formidable, s'est ainsi éclaircie et simplifiée.

M. F. X. Héty, secondé par M. Emard, propose ensuite, et il est résolu, que cette assemblée offre ses remerciemens à M. le Surintendant pour le zèle qu'il montre en engageant les membres du corps enseignant à s'organiser et à s'entraider dans leur pénible, mais utile carrière.

M. Etienne Arnould, secondé par M. Moffatt, propose et il est résolu que des remerciemens soient votés aux amis de l'éducation qui ont assisté à cette séance et à l'inauguration de l'école normale et qui ont encouragé les instituteurs par leur présence et par leurs élogieux discours.

M. J. C. Guilhaud, secondé par M. Louis Leclerc, propose, et il est résolu, que les félicitations de cette assemblée soient adressées à l'honorable G. E. Cartier pour la sollicitude qu'il a montrée envers les instituteurs et envers la jeunesse canadienne, en obtenant la passation des lois d'éducation de 1856.

Il est proposé par M. Kirouac, secondé par M. Laughlin Smith, et il est résolu que le procès-verbal de cette assemblée soit publié dans le Journal de l'Instruction publique et que la presse canadienne soit invitée à le reproduire.

Après les remerciemens d'usage au président, l'assemblée s'ajourne.

G. H. Lenoux,

Secrétaire pro-tempore.

### Banquet des Instituteurs à l'École Normale Jacques-Cartier.

Le mardi, 4 mars, à sept heures du soir, les instituteurs et quelques messieurs et quelques dames, amis de l'éducation, se trouvaient réunis dans les bureaux du département de l'Instruction publique. On fit, comme la veille, la visite de tous les appartemens de l'école normale, pour se rendre dans la salle de récréation, au troisième étage, où devait avoir lieu le banquet. A l'entrée des convives, le corps de musique militaire de Hardy joua l'air canadien : *Derrière chez mon père*. Le coup d'œil, que présentait la salle, était des plus brillans, grâce aux décorations que M. Conlon avait distribuées avec la plus grande habileté. Des festons de verdure, des drapeaux et des bannières, ornaient tous les murs et le plafond ; la grande bannière de la société St. Jean-Baptiste occupait la place d'honneur.

M. le Surintendant fit placer auprès de lui M. Léon Kirouac, doyen des instituteurs présents, et, après que l'on eut rendu justice au savoir-faire de l'excellent *artiste culinaire*, M. Compain, et béauté plusieurs airs nationaux, le président prit la parole et exposa en peu de mots l'objet de cette réunion.

Ce n'était point, dit-il, non plus que les cérémonies de la veille, une vaine pompe, une fête sans but et sans portée ; mais c'était un hommage rendu à une classe d'hommes qui, par son isolement et sa position pleine d'intérêt, méritait bien certainement cette attention, dans un moment où la société entière allait avoir à s'occuper d'elle. Après avoir parlé aux instituteurs de leurs droits, il ajouta qu'il devait aussi leur parler de leurs devoirs, et, au nombre de ces derniers, se trouvaient au premier rang, la patience et la persévérance. Sans doute que l'instituteur a beaucoup à souffrir, sans doute que la société ne lui a pas encore fait la position qu'il devrait avoir ; mais il n'est pas le seul qui se dévoue au bonheur de ses semblables. (Applaudissemens.) Le marin n'est pas sur un lit de roses et, cependant, les mers sont couvertes d'intrépides jeunes gens, qui souvent le seul amour des aventures porte à affronter mille périls. Le soldat dont la vie, quelquefois si vite tranchée, est, dans tous les cas, si pénible et si rude, ne regarde pas à donner son sang pour son pays, et, si la gloire lui échoue quelquefois en partage, les dangers qu'il court forment une bien triste contre-partie. Le missionnaire enfin qui attend, pour tous ses sacrifices,

sa récompense d'un autre monde, le missionnaire ne cesse point de s'immoier chaque jour au bien-être de la société. Dans une certaine mesure, quoiqu'à de moindres degrés, chaque homme doit faire sa part dans l'œuvre sociale ; et, certes, pour ce qui est de l'instituteur, même en améliorant sa condition, sa part de sacrifices sera encore assez belle.

Le Surintendant invita ensuite les instituteurs à appeler quelqu'un d'entr'eux à prendre la parole. M. de Fenouillet, ayant été appelé, prononça un discours où l'élégance de la diction et la parfaite appréciation des choses, se firent surtout remarquer.

M. le principal Verreux s'adressa, dans une touchante allocution, aux instituteurs présents, et sa parole sympathique parut faire une vive impression. Il parla surtout des rapports qu'il aurait avec tout le corps enseignant, de manière à faire présager que rien ne serait plus agréable et plus avantageux pour les instituteurs que d'échanger avec lui le fruit de leurs observations, et les divers projets qu'ils pourront former pour le perfectionnement de l'Instruction publique. Il ajouta qu'il enviait à M. Regnaud le mot que celui-ci avait dit dans la séance du matin : qu'à l'école normale, les instituteurs devaient être chez eux ; mais si ce mot ne s'était pas trouvé d'abord sur ses lèvres, il y avait longtemps que le sentiment qu'il exprimait se trouvait dans son cœur.

M. le Dr. Nelson, ancien maître de Montréal, s'exprima ensuite dans une improvisation chaleureuse et énergique, où il fit voir que l'Instruction publique l'avait toujours vivement préoccupé. Il donna aussi d'intéressans détails, tirés de son expérience comme inspecteur des pénitenciers, prouvant que le crime avait, le plus souvent, sa source dans l'ignorance. Il ajouta qu'il avait recommandé au gouvernement de faire distribuer, dans les prisons et les pénitenciers, un certain nombre d'exemplaires des journaux d'éducation publiés dans le pays, comme moyen d'Instruction et de moralisation.

M. Grondin, instituteur, ayant été appelé à prendre la parole, s'en acquitta avec beaucoup de grâce et d'habileté, et fit un discours spirituel et vraiment national quant au fonds et quant à la forme, des choses qui fut couvert d'applaudissemens, et provoqua plus d'une fois l'hilarité de l'auditoire.

MM. les professeurs Hicks et Fronteau, de l'école normale McGill, parlèrent ensuite, le premier, en anglais et le second, en français. Leurs discours firent une impression des plus favorables et propre à présager les bons rapports qui existeront entre les deux écoles rivales, mais nous l'espérons, jamais ennemies, qui viennent d'être ouvertes.

M. Lenoir, assistant rédacteur du journal de l'Instruction publique, fit quelques observations qui eurent principalement trait aux progrès de l'éducation qu'il démontra par des rapprochemens entre l'état actuel des choses et celui qui existait autrefois.

M. Regnaud, que l'on avait déjà entendu le matin et la veille avec tant de plaisir, prononça une charmante allocution dans laquelle, avec une galanterie toute française, il félicita les dames sur leur présence à ce banquet et leur fit voir qu'elles étaient réellement les premiers professeurs de l'école normale.

Enfin, M. Brown, de la Gazette de Montréal, ayant été invité à parler au nom des représentans de la presse, prononça une des plus éloquentes improvisations qu'il nous ait été donné d'entendre ; nous regrettons d'autant plus de n'avoir pu nous en procurer un compte-rendu qu'elle fut également honneur au cœur et à l'esprit de notre confrère et n'aurait aucunement déparé toutes les excellentes choses qui ont été dites dans cette circonstance.

Entre tous ces discours, la troupe de musiciens de Hardy exécuta plusieurs morceaux appropriés à la circonstance ; et ce ne fut que vers onze heures que le Président se leva pour remercier les convives de leur présence. Il dit qu'il ne voulait point laisser fuir cette fête sans remercier les orateurs qui avaient parlé, tant dans cette circonstance que dans les autres assemblées de l'inauguration, des choses beaucoup trop flatteuses qu'ils avaient dites à son adresse. Il avait, du reste, moins de mérite qu'on ne lui en attribuait. Pour sa part, il n'oublierait jamais quels secours il avait reçus du gouvernement, de la presse et de ses concitoyens, dans la tâche qu'il avait entreprise. Cette tâche était beaucoup moins difficile qu'elle ne l'avait été pour son habile et zélé prédécesseur, dont il avait vivement regretté l'absence dans ces deux journées. Le sentiment du devoir avait toujours été tellement impérieux pour ce compatriote distingué, qu'il n'était point survenu cependant de le voir rester enchaîné comme d'habitude à son poste, plutôt que de prendre part à des réjouissances auxquelles il avait certainement plus de droits qu'à aucun autre. (Applaudissemens.) En terminant, il devait dire combien il était heureux de voir que la conférence des instituteurs avait témoigné de sa reconnaissance envers le gouvernement et la législature et, particulièrement, envers l'honorable M. Cartier, au sujet de la législation de la dernière session, en matière d'Instruction publique. Personne ne connaissait mieux que lui tout le zèle et toute l'énergie déployés par cet ami de l'éducation, non seulement dans cette circonstance, mais encore, dans une foule d'autres. (Vifs applaudissemens.) Avec l'unanimité qui règne aujourd'hui dans la presse et dans le pays sur ce sujet, avec des protecteurs aussi habiles et aussi distingués, l'éducation ne peut que se développer et les réformes ultérieures que l'on désire avec raison ne doivent point tarder à s'accomplir.

Après que la musique eut exécuté le *God save the Queen* et après avoir poussé des hurrahs pour Son Excellence, le Gouverneur Général, l'Administration, la législature et l'honorable M. Cartier, la réunion se dispersa, chacun se promettant bien de ne pas manquer une pareille fête, si l'occasion s'en présentait de nouveau.